

la question s'est posée de savoir s'il serait souhaitable de négocier un accord simple et direct entre le Canada et la Communauté européenne, ou un accord mixte intéressant le Canada, la Communauté européenne et ses États membres. Dans tous les cas, un consensus est intervenu assez rapidement et facilement, grâce à la bonne volonté de part et d'autre. Nous nous entendons largement sur les objectifs de l'accord: se rapprocher, collaborer plus étroitement. Certes, il reste encore des problèmes à résoudre, mais je suis optimiste quant aux résultats finals.

Ces actions du gouvernement fédéral viendront confirmer et compléter, dans des secteurs appropriés, les initiatives provinciales dans le domaine général des relations avec l'Europe. Déjà, depuis les quelques mois que je suis en Europe, plusieurs voyages importants ont été entrepris par les premiers ministres des provinces de Québec, de l'Alberta (comme je l'ai déjà mentionné) et du Manitoba. Qu'on soit en quête de prêts, de capitaux ou d'échanges commerciaux accrus, ces démarches provinciales se déroulent dans le cadre général du développement des relations avec l'Europe.

Ainsi, les autorités gouvernementales, à la fois au Canada et en Europe, chercheront naturellement à encourager les entreprises privées - c'est-à-dire des investisseurs éventuels, des entreprises industrielles, des institutions bancaires et d'autres agents économiques - à s'engager, à entrer dans le jeu, à développer les liens qui leur seront profitables. A cet égard, dans un marché libre et en régime capitaliste, il existe des limites traditionnelles concernant le rôle direct du gouvernement et ses relations avec ses partenaires sociaux, le milieu des affaires et le monde du travail. Il nous faudra sans doute déterminer par l'expérimentation le plan d'action le plus efficace, le plus productif et le plus sûr. Mais il semble déjà que les gouvernements devront oeuvrer particulièrement dans le sens de l'information, de la liaison et de l'encouragement. Ce travail, ajouté à la sensibilisation de l'opinion publique, pourra contribuer de façon appréciable à mettre en branle la coordination de l'ensemble du mouvement vers la diversification. Déjà, en cherchant à identifier les perspectives dans les secteurs qu'elle tient pour les plus prometteurs, - les approvisionnements en uranium, les métaux non ferreux, l'industrie forestière et les produits ligneux -, la Communauté a envoyé d'importantes missions exploratoires au Canada pour enquêter et sonder les possibilités. Nous songeons à organiser des visites du même genre en Europe dans ces domaines et d'autres. Nous envisageons aussi d'adopter d'autres nouveaux plans d'action en vue d'amorcer le processus de la coopération et d'obtenir des résultats sur le plan des investissements. Nous nous demandons si les méthodes ou les filières actuelles sont adéquates ou s'il y a lieu d'emprunter des voies nouvelles.